Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 34

Artikel: Curieux rapprochement
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185888

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-huitième année. N° 34 Samedi 21 Août 1880.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Curieux rapprochement.

On écrit de Montauban : Le 17 août, le général Paturel a présenté à M. de Freycinet le corps des officiers de la garnison qui avait demandé à le saluer. Le président du Conseil des ministres a adressé aux officiers un discours dans lequel on remarque le passage suivant :

» J'aime passionnément l'armée. Il m'a été donné » de la voir de près dans des circonstances bien » difficiles et bien tristes pour la France, et j'ai » pu apprécier toute sa valeur, tout son patrio- » tisme ; j'ai vu avec quelle abnégation elle s'est » sacrifiée pour le pays, et je suis bien certain que » si, ce qu'à Dieu ne plaise, une cruelle nécessité » le voulait jamais, elle se dévouerait encore avec » le même héroïsme. »

D'un autre côté, nous lisons dans les journaux allemands :

« Le 16 août, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Gravelotte, l'empereur a passé en revue les deux régiments de dragons de la garde, auxquels il a adressé cette allocution :

» C'est pour moi une grande joie que de voir » réunis ici ces deux braves régiments qui ont » combattu en France, il y a dix ans, et qui s'y » sont distingués par leur courage, en essuyant, » il est vrai, des pertes considérables.

» Quand je considère les résultats obtenus jus- » qu'à ce jour, je suis fermement convaincu que » si la patrie leur adressait un nouvel appel, ces » régiments se conduiraient de la même façon et » que les soldats qui les composent se montre- » raient dignes de leurs prédécesseurs. »

Les ombrelles rouges.

Le nombre des ombrelles et parapluies rouges augmente de jour en jour ; on les remarque surtout dans les mains des familles françaises qui visitent actuellement nos contrées. — Il est tout naturel dès lors qu'à la vue de cette mode bizarre, de ces petits meubles de couleur écarlate, on cherche à s'en expliquer l'origine. Eh bien, un journal français est venu tout à coup satisfaire notre curiosité. Il fait remonter la première ombrelle rouge à l'année 1873, à ce moment où l'agitation publique était à son comble à l'occasion de l'élection d'un député dans le département de la Seine, et où deux personnages célèbres étaient en liste : M. Barodet, candidat des républicains rouges, et M. de Rémusat, candidat de M. Thiers et du parti républicain modéré.

L'intérêt excité par ces débats était si général, qu'il faisait les frais de toutes les conversations. Mais l'attention publique aurait été plus grande encore si l'on eût pu prévoir que l'ombrelle rouge en sortirait un jour.

« Un soir, au plus fort de la lutte, nous dit le supplément du *Figaro*, il y avait réunion dans un des salons du faubourg Saint-Germain. Tout le monde causait chaleureusement des élections, et chacun déclarait, bien entendu, que Rémusat serait victorieux. M. de Ka..... affirmait que ce candidat l'emporterait de 50,000 voix au moins sur son adversaire.

» Mme de Tolbiac, assise dans l'embrasure d'une fenêtre avec deux jeunes princesses de ses amies, causait, riait et semblait ne prendre aucune part à la conversation générale. Tout à coup elle s'arrête, devient plus sérieuse et s'écrie d'une voix haute et calme :

— « M. de Ka....., je vous parie, à discrétion, que » Rémusat sera battu.

— » Soit, madame la marquise, s'écrie à son » tour M. de Ka..... tout joyeux, j'accepte le pari, » et je chérirai toute ma vie l'objet qu'il vous aura » plu de perdre ainsi.

— » De la coupe aux lèvres il y a quelquefois » loin, monsieur, repartit la marquise. »

» Quinze jours après, le 27 avril, M. de Ka..... apprenait l'élection de Barodet. « C'est là un coup » fatal pour la France et pour moi, disait-il à un » ami, car j'ai perdu mon pari avec la marquise » et je ne sais comment m'en acquitter. Mme de » Tolbiac n'est pas une personne ordinaire à qui » l'on peut envoyer un bague, un médaillon ou » quoi que ce soit de ce genre. Il me faut donc » découvrir quelque chose digne d'elle et digne » de moi. »

» Trois semaines s'écoulèrent, et Mme de Tolbiac n'avait encore rien reçu ; vexée de cette manière d'agir, elle fit observer à M. de Ka..... l'inconvenance du procédé, tout en lui rappelant que l'usage veut qu'un pari soit payé dans les trois jours.